



Déclaration du SNUipp-FSU77
CAPD du 9 février 2018

Madame l'inspectrice d'académie, mesdames, messieurs les membres de la CAPD,

Le projet de circulaire du mouvement 2018 présente de nombreuses modifications par rapport à celui du mouvement 2017. Le SNUipp-FSU77 a participé aux groupes de travail avec la volonté de faire évoluer les propositions de l'administration dans l'intérêt des personnels.

Lors de ces rencontres nous avons pu retrouver un climat d'échanges serein et constructif avec le sentiment que même si toutes nos propositions n'avaient pas été retenues au moins avons-nous été entendus sur certains points. Il est dommage que cette sensation soit gâchée à la lecture du dernier document qui nous est parvenu et dans lequel des différences notables ont fait leur apparition. Pour que le travail paritaire retrouve tout son sens, il est indispensable que les règles du jeu ne changent pas unilatéralement.

Nous avons par-contre pu constater que la remarque émise par le SNUipp77 sur la règle de départage, en cas d'égalité au niveau du dernier barème retenu avait été entendue et qu'il se ferait donc au profit du plus âgé et non du plus jeune. Dont acte.

Enfin nous tenions à évoquer de nouveau l'attitude de certains élus Seine et Marnais qui instrumentalisent les écoles à des fins politiques comme le maire de Seine-Port qui envisage de distribuer des blouses aux élèves pour la rentrée 2018 ou celui de Provins qui souhaite la mise en place d'un uniforme dans ses écoles élémentaires en demandant aux directeurs de modifier les règlements intérieurs des écoles. L'uniforme signifie que, sous prétexte de gommer les différences de classe sociale, l'enfant de riche et l'enfant de pauvre sont à égalité jusqu'au portail de l'école. Nous aimerions savoir quels contacts ont été pris avec ces élus pour leur rappeler que de telles décisions ne font pas partie de leur pré carré, que les règlements intérieurs des écoles sont issus du règlement intérieur départemental et que l'ordre du jour des conseils d'école est fixé par le directeur d'école.

Je vous remercie